

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
A 19h 30  
LE 8 JUIN 2010**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Stéphane Bernard, Jacques Comtois, Gilbert Leroux siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Sont également présents:

Madame Aurélie Lépinoux, monsieur Benoit Ducharme ainsi que monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Était absent(e) :

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 26 MAI 2010**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que le rapport du 26 mai 2010 est accepté tel que rédigé.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE; FRANCOIS NOEL**

Considérant la demande de dérogation mineure de Monsieur Francois Noel, afin de permettre le lotissement ou l'aliénation d'une partie de lot à une superficie de 929 mètres carrés;

Considérant que la norme de superficie minimum dans la zone H 01-15 sera de 900 mètres carrés dès l'adoption du prochain règlement de zonage;

Considérant que l'acceptation de cette demande ne cause aucun préjudice au voisinage;

Considérant que cette demande ne contrevient pas aux orientations du plan d'urbanisme

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que les membres du comité sont maintenant favorable à la demande, et recommande son acceptation.

## **PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Considérant la présentation du projet de règlement du plan d'urbanisme par madame Aurélie Lépinoux et monsieur Benoit Ducharme;

Les membres du comité étudient les différents aspects du futur règlement du plan d'urbanisme.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 22h 30

Yvon Tardy  
Inspecteur municipal

Lyne Audet  
Présidente